# l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Mars 2020

162

4,60 €

## Congrès

Poitiers-Futuroscope

2020




# Réinventons le syndicalisme

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**

CPPAP N° 0716 S 06569 l'Enseignement Public

# édito

## Rassembler

**Notre société est actuellement très fracturée et les différentes crises sociales qui se succèdent en sont profonds révélateurs.**

*À l'UNSA Éducation, nous avons bien conscience que ce n'est pas l'association des revendications individuelles qui donnent corps à un projet de société. Nous savons qu'il faut que les différentes parties fassent des concessions pour aboutir à un accord. Mais cela nécessite de travailler dans un climat de confiance et de respect. Cela nécessite aussi de ne pas chercher à passer systématiquement en force. Il faut au contraire se saisir de la force des corps intermédiaires, dont les organisations syndicales, pour trouver des solutions pour sortir de la crise.*

*Le Président de la République et le gouvernement sont de ce point de vue dans un réel échec. La capacité à fédérer, à rassembler, à construire du commun est aujourd'hui mise à mal et ils en portent une grande responsabilité.*

*Les pratiques démocratiques sont interrogées et il ne faudrait pas que les solutions qui y sont apportées soient de nature autoritaire. Aujourd'hui, les réponses politiques proposées ou imposées ne sont pas à la hauteur de la situation.*

*Tout le monde n'est sans doute pas prêt pour ce dialogue social. Il faut, avec celles et ceux qui le veulent, travailler à la recherche de solutions dans un cadre large réunissant le monde associatif, mutualiste, syndical, politique.*

***L'enjeu de la construction d'un compromis social partagé est essentiel. Il faut chercher à rassembler, à construire du « commun ».***



*Frédéric Marchand*
Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
**@FMarchandfred**




*Retrouvez les éditoriaux de **Frédéric Marchand** sur **unsa-education.com***

Directeur de la rédaction
*Frédéric Marchand*
Directrice de la publication
*Claire Bordas*
Rédactrice en Chef
*Aline Boussaroque*
ont participé à ce numéro :
*Denis Adam, Christelle Alan*
*Claudie Allaire, Carine Aoun-Boudot*
*Karine Autissier, Claire Bordas*
*Aline Boussaroque, Pierre Chateau*
*Véronique De Aguiar, Bruno Gueho*
*Benoît Kermoal, Béatrice Laurent*
*Yannick Lavesque, Frédéric Marchand*
*Emmanuel Margerildon,*
*Thierry Patinaux, Pascal Priou,*
*Patrick Rayou, Hawa Sall,*
*Émilie Vandepoel,*
*Morgane Verviers*
Conception
*Voici des fruits des fleurs*
Illustration couverture
*Aline Boussaroque*
Réalisation
*Yellowstone-design*
Publicité
*Anat Régie • 01 43 12 38 15*
Impression
*Imprimerie IPS*

Pour les personnes souhaitant s'abonner, le prix du numéro est de 4,60 €, l'abonnement annuel de 18,40 €.

**C.P.P.A.P.**
**0716 S 06569**
Dépôt légal :
**mars 2020**




**UNSA ÉDUCATION**
87BIS, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : **01 56 20 29 50**
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

**unsa-education.com**



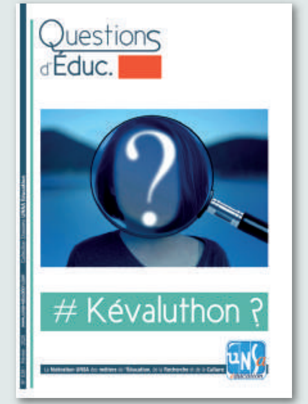



# Sommaire

## Cent soixante deux

162






**Questions d'Éduc. n°39**
**Notre société est devenue adepte d'évaluation.**

Dans le domaine éducatif, l'évaluation a plus ou moins toujours existé.
Valider des connaissances par une notation chiffrée a longtemps été consensuel.
Pourtant, aujourd'hui, l'évaluation est en question.

Que doit-on évaluer dans le système éducatif ? Des compétences ?
Des connaissances ? Comment doit-on s'y prendre ? Qu'est ce que ça révèle ?
Et le système lui même, comment progresse t-il ?
Comment mesurer ses forces et ses faiblesses ?

***Nous en parlons dans le QDE n°39**, n'hésitez pas à nous le demander ou à le consulter en ligne dans la rubrique Questions d' Éduc !*

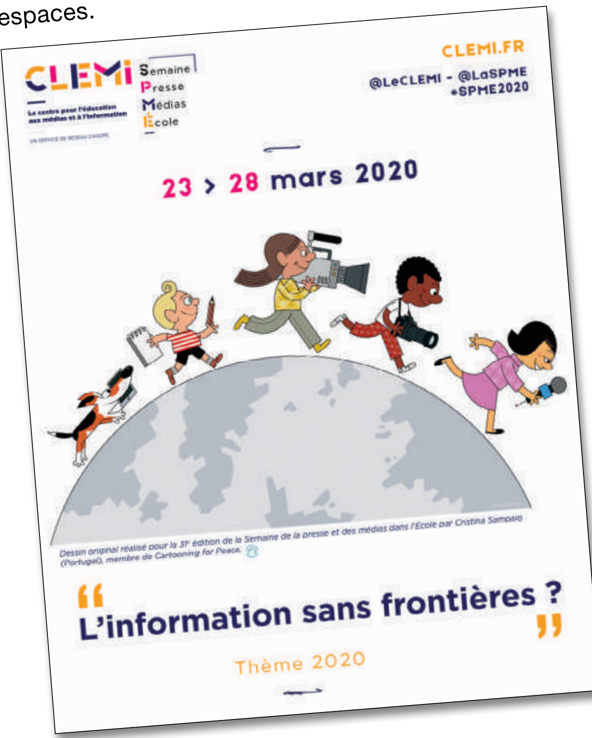
# Brèves

## On en parle !

### *La semaine de la presse et des médias dans l'École aura lieu du 23 au 28 mars.*

**L'objectif est d'aider les élèves à comprendre le fonctionnement des médias et à former leur esprit critique.**

Pour la deuxième année consécutive, la thématique retenue est *« l'information sans frontières ? »*. Avec ce thème, les élèves s'interrogent sur les limites de l'information, sur la permanence, la porosité ou l'érosion des frontières dans les différents espaces.




## On en parle moins…

**… mais le Réseau français des villes éducatrices (RFVE) entend remettre l'éducation au cœur des priorités des politiques territoriales.** Depuis 2014, la grande majorité des villes s'est dotée d'un Projet éducatif de territoire (PEDT). Cela a permis de redéfinir le partenariat local à travers des alliances éducatives intégrant l'Éducation nationale, l'éducation populaire, les parents, les enfants, les agents, les collectivités, etc.

**RFVE fixe un nouvel horizon en publiant un manifeste : Quelle éducation en 2030 ?**

***https://rfve.fr/#actus***

Réseau Français des **Villes Educatrices**

## Humeur de poète

Printemps des Poètes 2020

*« Espère en ton courage, espère en ma promesse » : cet alexandrin tiré du Cid de Corneille figure en exergue de la 22e édition du Printemps des Poètes.*

Manifestation annuelle sur tous les territoires de médiathèques en théâtres, en passant par des librairies ou des MJC pour rappeler que la poésie est là pour parler au cœur de tous les humains. ***Programme complet ici :***

***www.printempsdespoetes.com/Edition-2020***

# d'actu.

## Le Mot Renversante

### Et si le féminin l'emportait sur le masculin ?

**Dans le monde de Léa, même si la place des hommes a bien évolué ces dernières années, les clichés ont la dent dure et c'est encore majoritairement les pères qui s'occupent des enfants et des tâches ménagères pendant que les femmes se consacrent à leur carrière professionnelle.**




Léa va s'interroger sur ce monde inégalitaire où son frère jumeau, Tom, n'a pas les mêmes chances qu'elle. Un livre qui utilise le second degré à bon escient, met en perspective efficacement la question d'un sexisme inversé et nous interroge non sans humour sur le fonctionnement de notre propre société.

## À découvrir




**La revue GEF « *Genre, Éducation, Formation* » de l'association ARGEF (Association de recherche sur le genre en éducation et formation).**

Cette revue rassemble des articles scientifiques sur les questions de genre et son troisième numéro est plus particulièrement consacré à l'égalité des sexes et sa mise en débat à l'école primaire.

L'occasion de découvrir des pistes de réflexions intéressantes sur la mise en œuvre de ces débats à l'école primaire ainsi que des retours d'expériences de situations menées et observées dans des classes de la petite section au CM2.

***https://revuegef.org/dossier/15***

## Le chiffre



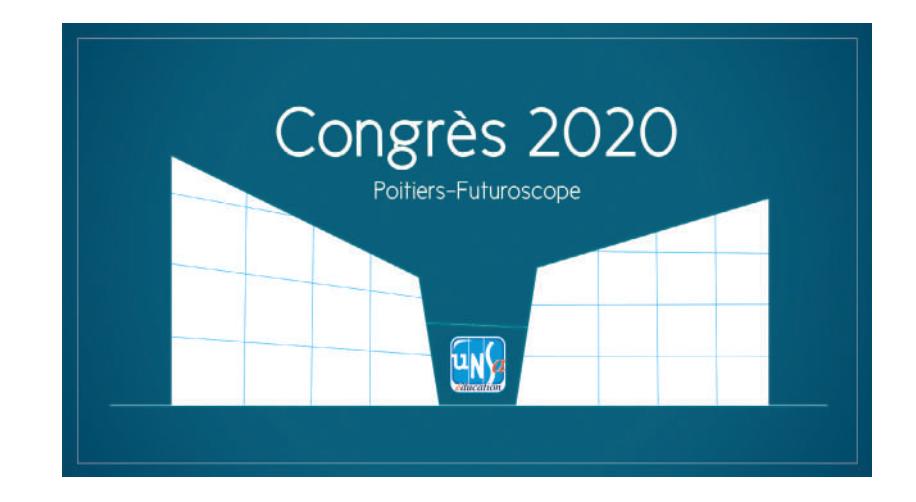

### Une application mobile sous forme de jeu de rôle pour faire de vous un·e expert·e en matière d'égalité femme-homme ?

**C'est le pari réussi de *1001Égalités* soutenu par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations pour sensibiliser sur les agissements et les violences sexistes et sexuels au travail.**

Votre mission si vous l'acceptez : vous glisser dans la peau de Julia, consultante qualité de vie au travail recrutée par l'entreprise Bujart, pour une semaine, afin d'enquêter incognito au sein de l'entreprise sur l'égalité femme homme.

Épaulé de deux juristes, Alexandre et Carole, vous serez confrontés à des scènes du quotidien qui vous permettront de décrypter agissements sexistes, sexisme ou harcèlement sexuel avec à la clé des ressources juridiques qui permettront à chacun·e - victime ou témoin - non seulement de repérer de tels comportements mais également d'agir. Une expérience en immersion qui peut utilement vous aider dans votre quotidien.




# Le temps des débats et des échanges

***Les congrès régionaux se sont déroulés en janvier et février dans l'ensemble des régions métropolitaines comme ultramarines. De nombreux militantes et militants ont pu débattre, questionner et donner leur point de vue.***

Le **rapport d'activité** a été à chaque fois l'occasion de revenir sur ce qui a fait l'**actualité de notre Fédération** tant au **niveau national** que dans chacune des **régions**. **Notre projet de résolution générale** - qui va définir notre orientation pour les quatre années à venir - **a pu être discuté et enrichi**. Ces temps de congrès ont permis aussi de faire connaître notre démarche de transformation : être plus proches, plus efficaces et plus représentatifs.


*Congrès de Limoges*


*Congrès en PACA*

Les équipes régionales vont pouvoir poursuivre le débat en participant **au congrès de Poitiers Futuroscope**. Ce dernier verra se réunir les déléguées et délégués de l'ensemble de nos 22 syndicats et de nos sections régionales **du 31 mars au 2 avril 2020**.


*Congrès de Rennes*


*Congrès des Hauts-de-France*


*Congrès à La Réunion*

Yannick Lavesque

@Yannick_Lavesk
yannick.lavesque
@unsa-education.org









# Congrès de Poitiers-Futuroscope : *Réinventons le syndicalisme !*

***C'est du 31 mars au 2 avril que va se tenir notre congrès.***

***Ce temps de démocratie interne est un moment fort de construction, de débats, de décisions, d'échanges, de réflexions, de rencontres . Plusieurs centaines de militantes et de militants, de nos 22 syndicats et venu·es de tous les territoires seront réuni·es. Plusieurs temps forts jalonneront ces 3 jours sous le thème « Réinventons le syndicalisme », qui montre combien ce sont aussi des étapes clés et stimulantes dans la vie et l'histoire de l'UNSA Éducation.***

**Ces derniers mois, ces dernières années ont montré que la place des organisations syndicales dans notre démocratie est interrogée. Le syndicalisme a toujours eu à relever des défis et aujourd'hui encore, au moment où la défiance semble forte, les signaux d'alertes sont nombreux.**

**Dans ce contexte, « *Réinventons les syndicalisme* » le thème de ce congrès, n'est ni une utopie, ni une provocation. C'est une ambition.**

L'ambition d'être plus proches, plus connus, plus représentatifs afin d'être encore plus efficaces et utiles pour celles et ceux que nous représentons.

Une ambition qui s'appuie sur l'espoir d'une société apaisée comme facteur d'amélioration des relations humaines, et de progrès social. Face au désintérêt, l'indifférence, voire la désagrégation du collectif, le choix de ce thème réaffirme aussi que le syndicalisme que l'on porte a toute sa place, peut et doit y contribuer.

Cette ambition nécessite de faire preuve d'audace, de passer de la prise de conscience à l'action. Suite à une phase de diagnostic avec les 22 syndicats et les territoires, la Fédération souhaite jouer 5 cartes. Prendre le virage écologique, Agir pour la Diversité, Favoriser le bien-être des militantes, Faire le pari de l'intelligence collective et Développer une stratégie d'influence sont ainsi les grandes orientations qui seront mises en débat, travaillées en ateliers pour leur donner corps.

Réinventons le syndicalisme est aussi et surtout une thématique propice à mettre en avant notre feuille de route pour les quatre années à venir. Le projet qui sera voté au congrès, c'est ce qui réunit les militantes et les militants, ce qui fédère les 22 syndicats, ce qui donne sens à notre engagement. Dans un contexte d'inégalités restant fortes entre les élèves en matière de réussite éducative, l'UNSA Éducation entend promouvoir un projet pour améliorer le service public d'éducation, et pour la reconnaissance de tous les acteurs qui y concourent.

**Le congrès de Poitiers aura à rassembler, à construire et à agir. Trois jours pour prendre le temps de penser l'avenir. Les défis sont de taille, notre détermination aussi.**



Morgane Verviers
@MorganeVerviers
morgane.verviers@unsa-education.org

Frédéric Marchand
@FMarchandfred
frederic.marchand@unsa-education.org









# Comment vous sentez-vous dans votre métier ?

## Le 8e Baromètre des métiers de l'Éducation est lancé. C'est l'occasion de donner votre avis sur votre métier.

**Reconnaissance, évolution de carrière et mobilité, climat de travail, mais aussi impact des changements de notre société - numérique, écologie - sur votre métier. Qu'en pensez-vous ? Comment vivez-vous ces changements, comment vous sentez-vous dans votre métier ? Votre avis nous intéresse.**

Du 8 mars au 8 avril, participez au Baromètre des métiers de l'Éducation. L'an dernier, plus de 25 000 personnes travaillant dans les métiers de l'Éducation des ministères de l'Éducation nationale et la jeunesse, de l'Enseignement supérieur et l'innovation, du Sport, des Affaires étrangères, de la Culture, l'Agriculture ont répondu. Vos contributions nous ont permis en 2019 d'interpeler le gouvernement sur la souffrance professionnelle ressentie par les personnels de l'éducation (retrouvez l'ensemble des résultats du baromètre 2019 sur le site de l'UNSA Éducation).

## La société évolue, les politiques éducatives changent. Nos ministères en tant qu'employeur sont-ils à la hauteur ?

Depuis trois ans, avec la réforme des lycées et du baccalauréat, de l'Enseignement supérieur, la mise en place du service national universel, de l'École inclusive... de nombreuses réformes ont profondément bouleversé le fonctionnement du système éducatif. Des évolutions qui vont de pair avec une évolution de nos métiers et conditions d'exercice. Les transformations de la Fonction publique, la structuration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR), le rattachement des personnels Jeunesse et Sport à la DGRH commune MENJ-MESRI, ou encore la réflexion sur le métier d'enseignant·e du XXIe siècle sont autant de chantiers menés par le gouvernement qui mettent en lumière la délicate mais nécessaire gestion des ressources humaines pour tous les métiers de l'Éducation.




À ce contexte de réformes s'ajoutent des transformations profondes de notre société : le numérique, l'environnement, les risques psycho-sociaux. L'enjeu de la qualité de vie au travail pour les personnels de l'éducation est majeur. Votre contribution nous est précieuse.





# Vous avez la parole !







### À votre rencontre

**Vous pouvez participer dès le 8 mars au baromètre des métiers de l'éducation** en vous rendant sur le **site de l'UNSA Éducation** ou **directement ici :**

***http://barometre-metiers.unsa-education.com/2020***

**Nous viendrons aussi à votre rencontre dans les établissements, écoles et services, pour échanger avec vous sur ces questions.**





Claire Bordas
@ClaireBordasM
claire.bordas
@unsa-education.org




# Tous les salariés ont droit à 12 jours de congés pour se former aux fonctions syndicales

***Tout salarié a le droit de bénéficier de 12 jours, par an, de congés de formation économique, sociale ou syndicale (CFESS), afin de se préparer à l'exercice de fonctions syndicales.***

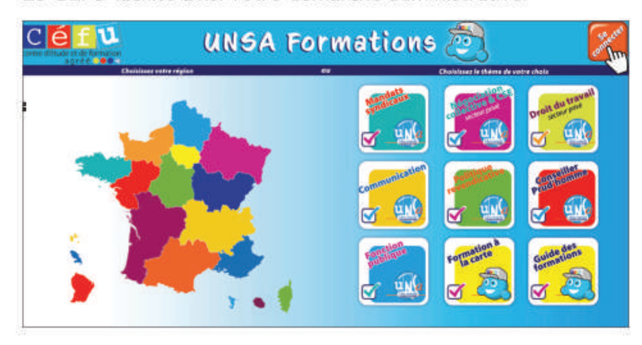
Ces congés permettent aux adhérents de l'UNSA d'acquérir des connaissances dans le but d'exercer des responsabilités syndicales. Comme le CEFU est agréé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, il permet aux adhérents de l'UNSA de bénéficier, durant le stage, du maintien total de leur rémunération par leur employeur.

**Le salarié doit toutefois adresser une demande écrite d'autorisation d'absence à son employeur au moins 30 jours avant le début de la formation. La demande doit préciser :**

- **la date et la durée de l'absence sollicitée,**
- **ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage, le CEFU.**




En vous inscrivant à une formation sur le site du CEFU vous recevrez un courriel automatique confirmant votre inscription, accompagnée d'un document pré-rempli reprenant votre demande d'autorisation d'absence à remettre à votre employeur. Le CEFU facilite ainsi votre démarche administrative.




Il faut savoir que l'employeur ne peut s'opposer au départ du salarié que s'il estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise. Dans ces conditions, l'employeur doit recueillir l'avis conforme du comité social et économique (CSE). Le refus de l'employeur doit être motivé et notifié au salarié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de sa demande. **Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé.**

À l'issue de la formation, le formateur remettra une attestation de présence au stagiaire. Celui-ci la remettra à son employeur au moment où il reprend son activité.

***Les animateurs des stages et sessions de formation économique, sociale et syndicale peuvent prendre un ou plusieurs congés dans la limite de 18 jours par an.***



**Alain Gergaud**
**Secrétaire national, Vie interne, Centre d'Etudes et de Formation de l'UNSA, trésorier-adjoint**
alain.gergaud@unsa.org .




# Future loi 3D : un projet mal dimensionné

***La concertation sur le projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » vient de s'ouvrir. Organisée par les préfets en lien avec les élus locaux et les organisations syndicales notamment, elle fait suite aux orientations voulues par le Président de la République après le grand débat national.***

## Santé scolaire et sports concernés ?

**Le futur projet de loi concerne principalement trois grands domaines : le logement, les transports et la transition écologique mais des mesures impactant la santé scolaire et le sport pourraient s'y glisser comme le transfert vers les départements de l'intégralité des personnels en charge de la médecine scolaire.**

Leur place au sein des établissements scolaires et leur travail en réseau sur les écoles sont essentiels.

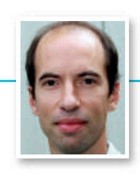
En décentralisant ces personnels de santé, on prend le risque d'une politique départementale qui remette en cause l'approche pluri-professionnelle auprès de tous les élèves.

Les établissements ont besoin au quotidien de ces personnels dans leur rôle d'écoute, d'accompagnement, de prise en charge des problèmes de santé du quotidien, de mise en œuvre des projets de prévention et d'information.

En décentralisant, on s'expose à un renforcement des inégalités territoriales, sans garantie d'amélioration des dépistages et des bilans de santé inscrits dans la loi, ni d'amélioration de la réussite scolaire et éducative.

**L'UNSA Éducation a toujours soutenu la nécessité d'une mission de promotion de la santé à l'École.** Ce projet de décentralisation de la santé à l'École ne garantit pas la poursuite de la totalité de cette mission au sein de l'Éducation nationale et à ce jour les professionnels sont trop peu écoutés. **C'est pourquoi l'UNSA Éducation demande à être reçue rapidement par le Premier ministre et par le Président de l'association des départements de France.**

*Emmanuel Margerildon*
@EMargerildon
emmanuel.margerildon@unsa-education.org



## Mobilité et Lignes Directrices de Gestion (LDG)

**Les CAP ne suivront plus les opérations de mouvement.** Les services ont édicté des LDG. Seulement a posteriori, un collègue s'estimant lésé pourra faire un recours et se faire accompagner par un conseiller syndical. Des pétitions circulent pour demander des assouplissements.

Pour les personnels BIATSS, les LDG placent la mesure de carte scolaire au même niveau qu'une autre priorité légale, ce qui est contraire au statut de la Fonction publique comme l'a rappelé, en vain, l'UNSA Éducation.

*Bruno Guého*
bruno.gueho@unsa-education.org



# La rupture conventionnelle dans la Fonction publique, comment et avec quels moyens ?

***Issue de la loi « Transformation de la Fonction Publique », la rupture conventionnelle est entrée en vigueur. À titre expérimental pour les fonctionnaires jusqu'en 2025, elle devient un dispositif pérenne pour les agents en CDI et les ouvriers d'État.***

**Un premier décret définit la procédure. À l'initiative de l'agent ou de l'employeur, elle ne peut aboutir qu'avec l'accord des deux parties ce qui diminue les risques d'un volontariat imposé par l'employeur public.** Toutefois, cette procédure ne fait pas bénéficier l'agent public de toutes les protections prévues pour le salarié dans le secteur privé. Le seul appui de l'agent, garantie obtenue par l'UNSA, est la possibilité de se faire assister par un conseiller syndical.

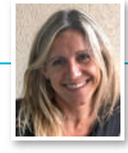
Un second décret précise les modalités de calcul de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC) avec un montant plancher et un montant plafond déterminé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération brute annuelle de l'agent. Point positif, la rupture conventionnelle ouvre droit à l'allocation de retour à l'emploi (allocation chômage). Enfin, des modèles de convention sont disponibles dans un récent arrêté et sur notre site.



Si au départ les craintes de l'UNSA portaient sur un risque d'usage abusif de ce dispositif par l'administration, aujourd'hui des incertitudes naissent concernant le montant de l'enveloppe budgétaire allouée, que ce soit sur le nombre de bénéficiaires potentiels ou sur le montant des indemnités proposées. Malgré le peu de recul, déjà bon nombre d'agents sont désireux de se saisir de ce dispositif, cependant sans visibilité budgétaire, des refus sont à prévoir. Il ne faudrait pas que le seul champ de développement de la rupture conventionnelle soit celui des agents que les employeurs souhaitent voir partir et pas celui des démarches volontaires. De plus, les administrations déconcentrées ne semblent pas encore totalement au clair sur la mise en place réelle.

Enfin, on peut aussi s'interroger sur l'effectivité de ce nouveau dispositif pour certains métiers en manque d'attractivité et pour certaines zones en situation de pénurie. **Quoi qu'il en soit, l'UNSA continuera à agir pour protéger l'agent et l'accompagner au mieux dans ce processus notamment lorsque l'initiative ne lui appartient pas.**


Émilie Vandepoel
@emilie_vande
emilie.vandepoel
@unsa-education.org









# Retraites dans l'Éduc, où en est-on ?

***Pour les enseignants, CPE et PsyEN, la DGRH a présenté 4 scénarii possibles de revalorisation indemnitaire pour 2021.***

**C'est une première marche, insuffisante car l'enveloppe de 500 M€ pour 2021 financera également la formation rémunérée pendant les vacances (1er degré) et le remplacement de courte durée (2d degré). L'UNSA Éducation demande une visibilité à long terme du budget lié à la revalo-retraites.**

Pour les administratifs, le ministre Blanquer s'est engagé à travailler à la prise en compte de l'impact de la réforme par une revalorisation de leurs régimes indemnitaires.

Pour nos collègues BIATSS, légitimement inquiets face au silence ministériel, l'insistance de l'UNSA Éducation à les voir reconnus et considérés a abouti : une réunion spécifique pour ces filières est annoncée.

**L'UNSA Éducation continue à porter sa revendication « *zéro perdant.e* » pour l'ensemble des personnels.**




## Une vraie avancée : la clause à l'italienne

***La clause à l'italienne concerne les agents nés après 1975, dont la carrière sera « à cheval » sur les deux systèmes de retraites.***

*La pension de ces agents sera calculée en deux parties :*

***Avant 2025 :** calcul selon le système actuel.*

***Après 2025 :** calcul par point sur l'ensemble de la rémunération (indiciaire + primes).*

***Sans clause à l'italienne,** le calcul de pension des années travaillées avant 2025 serait basé sur l'indice brut des 6 derniers mois au moment de la bascule (2025).*

***Avec la clause à l'italienne,** ce calcul se fera sur l'indice des 6 derniers mois au moment où l'agent partira réellement en retraite.*

***Cette clause, proposée par l'UNSA, mettra à l'abri 10 à 15 générations supplémentaires, qui ne seront que très peu impactées par le nouveau système.***

## Retraite progressive dans la Fonction publique

***Un progrès :***

*La retraite progressive sera dorénavant ouverte aux agents publics à partir de 60 ans (au lieu de 62 ans envisagés). Le dispositif sera ouvert dès 2022 pour les agents ayant validé 160 trimestres.*

***Mais :***

*Il s'agit d'un temps partiel sur autorisation. L'UNSA avait proposé un temps partiel de droit.*

***L'UNSA demande que les cotisations restent basées sur la rémunération à temps plein afin que ce nouveau droit ne se traduise pas par une perte pour la retraite.***



Véronique De Aguiar
@v_de_aguiar
veronique.deaguiar
@unsa-education.org







# Disponibilité et congé parental : de nouveaux droits familiaux

***L'UNSA avait proposé des mesures pour neutraliser l'impact des congés familiaux sur les déroulements de carrière. Elle l'avait revendiqué fortement et l'avait fait inscrire dans le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans la Fonction publique. Ça se concrétise.***

**Le droit à l'avancement est conservé lors de la disponibilité de droit pour élever un enfant.** C'est déjà effectif pour le congé parental et lors de périodes travaillées en disponibilité. Ce droit est limité à cinq années sur toute la carrière.

**La prise en compte dans les droits à la retraite du congé parental et de la disponibilité pour élever un enfant est étendue à cinq ans**, pour la constitution des droits en durée d'assurance et en durée de service.
Les agents peuvent dorénavant bénéficier d'une disponibilité de droit pour élever un enfant jusqu'aux douze ans de celui-ci au lieu de ses huit ans.

**Le congé parental se prenait par tranches fixes de six mois.** La durée de ces tranches est maintenant variable de deux à six mois. Le renouvellement peut se faire jusqu'à un mois avant la date de fin de la tranche, au lieu de deux mois précédemment.

Ces mesures s'appliquent à partir du 8 août 2019, pour les disponibilités et congés parentaux octroyés depuis cette date.

**L'UNSA a obtenu l'application de ces mesures également aux renouvellements de ces congés familiaux.**

Les agents auront ainsi plus de souplesse dans leur organisation entre vie privée et vie professionnelle. Les droits à avancement seront conservés dans une certaine limite. Grâce à l'action de l'UNSA, c'est l'acquisition de nouveaux droits. **L'UNSA s'implique fortement dans le suivi de l'application des accords sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.**

Christelle Alan
@lucioleforever
christelle.alan
@unsa-education.org

## Augmentation du budget de l'Action sociale

*Le budget de l'Action sociale interministérielle augmentera de 120 à 124 millions d'euros en 2020.*
*L'UNSA Éducation exige que les crédits soient consommés et défend plusieurs propositions :*

- *révision du barème des chèques vacances pour élargir l'accès à cette prestation ;*
- *mise en place d'une nouvelle politique du logement pour aider les personnels à s'installer ;*
- *déplafonnement de la dernière tranche du CESU garde d'enfants afin de permettre à tous les personnels d'en bénéficier.*

Hawa Sall
@sall_hawa
hawa.sall
@unsa-education.org





# LE TEMPS DES VACANCES...




**Chaleureuses, conviviales et confortables, les cinq résidences locatives d'Arts et Vie font la joie des grands et des petits, pour des vacances détente, sportives ou culturelles. Dotées d'infrastructures de qualité et de grand confort, elles sont implantées au cœur des belles régions françaises. Pour des vacances réussies, en famille ou entre amis !**

### 1 Arts et Vie Serre Chevalier**** (Hautes Alpes)

**À partir de 280 € / semaine (4 pers.)**

- Au pied d'un des plus grands domaines skiables des Alpes
- En bordure du magnifique parc national des Ecrins

### 2 Arts et Vie Samoëns*** (Haute-Savoie)

**À partir de 220 € / semaine (4 pers.)**

- A deux pas du village historique et des pistes du Grand Massif
- Au cœur de la haute vallée du Giffre et ses 900km de sentiers balisés

### 3 Arts et Vie Malaucène**** (Vaucluse)

**À partir de 280 € / semaine (4 pers.)**

- Au pied du mont Ventoux, au cœur de la belle Provence
- Exceptionnel bassin aqualudique, salle de fitness, sauna, tennis

### 4 Arts et Vie Plozévet **** (Finistère Sud)

**À partir de 330 € / semaine (4 pers.)**

- Dans la baie d'Audierne au cœur de la Bretagne sauvage
- Avec piscine chauffée couverte, sauna, salle de fitness, tennis.

### 5 Arts et Vie Messanges*** (Landes)

**À partir de 240 € / semaine (4 pers.)**

- A 1800 m de l'océan pour les amateurs de mer et de nature
- Grand parc arboré avec piscine, tennis, animations en saison

Découvrez notre collection de voyages sur

**www.artsetvie.com**

Documentation sur simple demande au 01 64 14 52 97




DEMANDE DE DOCUMENTATION

VOLET DÉTCHABLE À RETOURNER AU SIÈGE D'ARTS ET VIE :
39, rue des Favorites, 75738 Paris CEDEX 15

Je désire recevoir gratuitement la documentation résidences Arts et Vie.

☐ Mme ☐ M.

Nom : ..........

Prénom : ..........

Adresse : ..........

Localité : .......... Code postal : ..........

Ce consentement pourra être révoqué à tout moment grâce au lien de désinscription mentionné à la fin de chaque lettre d'information électronique, ce qui entraîne la suppression des données utilisateur collectées. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur www.artsetvie.com




# Réforme OTE Jeunesse et Sports

***La réforme OTE Jeunesse et Sports concerne environ 400 agents en administration centrale et 2000 en services déconcentrés, qui vont bénéficier des modalités relatives aux restructurations. Au 1er juin 2020, ces personnels seront transférés, à missions constantes, vers les rectorats de région (DRAJES) et les DSDEN (missions départementales à la jeunesse, à l'engagement et au sport).***

**Les préfigurateurs DRAJES ont été désignés, c'est en cours au niveau départemental.** Les attributions des préfets et des recteurs ne seront pas modifiées. Une circulaire du 14 janvier (conjointe aux ministères ENJ, AS et Intérieur) en rappelle les grands principes.

Les fonctions support des services J&S seront transférées aux réseaux académiques. Les implantations de services nécessiteront, à terme, de trouver un schéma immobilier global.

**Restent trois chantiers à venir :**

- un chantier réglementaire, qui débutera par le décret pour créer les DRAJES/missions DSDEN ;
- un chantier budgétaire, avec les transferts des emplois et des politiques publiques (BOP) ;
- le chantier du dialogue social, bien avancé puisque le protocole RH est sur le point d'être transmis aux O.S. pour accord de signature.

**Pour l'UNSA Éducation, le rattachement des missions Jeunesse et sports à un pôle éducatif permettra d'en renforcer le sens et la cohérence, tout en affirmant l'identité professionnelle de ses personnels. Nous sommes très actifs sur ces 3 chantiers qui sont essentiels à la réussite de ce changement.**


Véronique De Aguiar
@v_de_aguiar
veronique.deaguiar
@unsa-education.org



## Samy, une vie d'engagements

***Après la lutte contre le racisme et l'engagement politique, c'est dans le syndicalisme que Samy achèvera son parcours militant.***

*Secrétaire académique du SE-UNSA de l'académie d'Orléans-Tours, puis secrétaire régional de l'UNSA Éducation, il devient secrétaire national de la Fédération en 2002. En 2012, en tant que premier chargé de mission national de la Fédération, il gère les dossiers des Greta et la coordination du secteur Jeunesse et Sports.*

*Luttant déjà contre la maladie, il avait décidé de prendre sa retraite à cette dernière rentrée.*

*Disponible, convivial, toujours prêt à l'échange, Samy avait une analyse politique fine, une sensibilité à fleur de peau contre toutes les injustices et un engagement fort pour toutes les actions contre les discriminations et le racisme.*

*Il était doté d'un sourire qui illuminait la pièce dans laquelle il entrait et d'une patience qui pouvait venir à bout de tous les contre-arguments du monde.*

*Sa personnalité discrète, posée et réfléchie en faisait un camarade précieux.*

***Avec le décès de Samy, nous pleurons la perte d'un ami et d'un camarade engagé.***







# Contrôle continu au bac : copie à revoir

***La réforme du bac 2021 avait pour objectif, entre autres, de simplifier l'organisation de cet examen. Le nombre d'épreuves terminales a donc été réduit à quatre (hors épreuves anticipées de français), le reste devant résulter d'un contrôle continu.***

***L'UNSA Éducation et ses syndicats concernés (SE, SNIA-IPR, SNPDEN) avaient dès les premières consultations, approuvé l'objectif de simplification et l'introduction d'une partie de contrôle continu.***

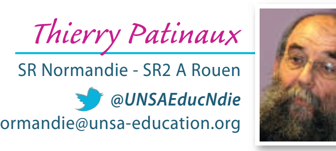
**Le ministre a choisi de partager ce contrôle continu en une note de bulletin et des épreuves communes de contrôle continu (E3C) réparties sur trois sessions (deux en première et une en terminale).** Ces épreuves sont très réglementées nationalement : les dates sont encadrées, les sujets sont choisis dans une banque nationale, les copies sont anonymisées et corrigées en ligne après avoir été scannées, par des enseignants ne suivant pas les élèves en terminale. Ces normes sont apparues pour répondre à une demande des lycéens qui, semble-t-il, n'ont pas une confiance forte dans l'objectivité des notes qu'ils obtiennent au jour, le jour.

De fait, l'organisation de ces E3C est lourde et la simplification visée n'est pas au rendez-vous.

La première session prévue en janvier ou février 2020 a donné l'occasion aux mécontents de s'exprimer. Même s'ils sont restés minoritaires, le nombre de lycées ayant connu des perturbations venant d'enseignants ou d'élèves est significatif.

Le dossier doit donc être rapidement remis en chantier. Le SE, le SNIA-IPR et le SNPDEN ont proposé au comité de suivi de la réforme, des modifications allant de la suppression pure et simple des E3C (SNPDEN) à des modifications sur les horaires, le calendrier, le nombre d'épreuves ou la banque nationale de sujets.

**Pour l'UNSA Éducation, il est urgent que le ministre fasse des annonces permettant de faire baisser la tension dans les lycées. L'UNSA Éducation n'accepterait cependant pas l'abandon du contrôle continu au baccalauréat, contrairement à ce que demandent d'autres organisations.**




*Thierry Patinaux*
SR Normandie - SR2 A Rouen
@UNSAEducNdie
normandie@unsa-education.org




# Canopé, un réseau au service de l'action Éducative innovante

***Réseau Canopé est un écosystème au service de l'action et de l'innovation éducative et pédagogique.***

***Il est né d'un long processus de refondation qui a restructuré l'ancien modèle CNDP/ CRDP. Le réseau est aujourd'hui bien installé, fourmillant d'actions, de ressources, mais encore méconnu du public large des acteurs éducatifs.***

## Un opérateur sous tutelle du ministère avec des missions précises

- **Éditer, produire et mettre à disposition** des ressources et des services éducatifs.

  Opérateur de formation.
- **Développer et accompagner** des usages du numérique en Éducation.
- **Identifier et animer** des communautés éducatives.
- **Accompagner** les politiques d'innovation et les initiatives des communautés éducatives.

## Un opérateur avec des valeurs affirmées

- **Partage :** co-construction et intelligence collective pour faire évoluer les pratiques éducatives et pédagogiques.
- **Universalité :** actions au bénéfice de l'ensemble des élèves.
- **Équité :** accès aux ressources éducatives sur l'ensemble des territoires.
- **Éthique :** exigence collective de service public porté par l'ensemble du réseau.

## Un modèle économique mixte

**Réseau Canopé est un établissement public unique qui vit de subvention de l'État et de fonds propres.** Les ressources et services produits sont soit en offre gratuite, grâce à une subvention pour charge de service public, soit en offres payantes, sous formes de ventes de services, d'éditions, et de solutions documentaires. La subvention de l'état, qui représente 80% du budget, est en baisse perpétuelle. La part des fonds propres est de 20%.

## Une profonde Refondation de 2014 à 2019

**En associant les personnels à la réflexion et à la transformation, le Réseau s'est fixé un contrat d'objectifs et de performance qui l'a mené à se réorganiser.** Les lieux de proximité et d'accueil du public sont devenus des ateliers, avec un processus de labellisation qui en ont fait des tiers lieux éducatifs, modulables. Le Réseau est aussi formé de directions territoriales travaillent aux côtés des directions nationales en pôles de compétences. Agilité, modernité, innovation, réactivité, partenariat sont les maîtres mots de Réseau Canopé.




## RÉSEAU CANOPÉ EN CHIFFRES

***Près de 1600 personnes le font vivre pour 1430 ETP environ, dont 300 pour les services nationaux, dont le Munaé et le CLEMI.***

- ***1 direction générale** à Chasseneuil du Poitou.*
- ***11 Directions Territoriales, 5 Directions Académiques** (Corse et Outre mer).*
- ***101 Ateliers** Canopé.*
- ***10 pôles de compétences** en Régions Académiques (Éditions transmedia, solution documentaires, développement professionnel, offres de médiation).*





# Visite à l'Atelier Canopé de Caen

***Les ateliers Canopé sont bien plus que des médiathèques ou librairies.***

***Ces espaces ont été reconfigurés et pensés pour accompagner les usagers notamment en lien avec le développement du numérique éducatif. « Pas de stratégie numérique, sans relais de proximité, sans médiation de ressources, sans accompagnement des enseignants ».***

## Un tiers lieu éducatif

**À Caen comme dans les 100 autres ateliers Canopé, on peut suivre une courte animation autour d'un matériel ou d'un usage, une tablette, un robot par exemple.** C'est un instant Canopé. On peut emprunter des livres, en acheter, recevoir des conseils pédagogiques. On peut exprimer des besoins, être entendu, accompagné, découvrir des plateformes numériques, s'asseoir, prendre un café, discuter avec des médiatrices et médiateurs, des collègues, monter un escape game éducatif, apprendre à utiliser un tableau numérique interactif ou une imprimante 3D, écouter une conférence, appréhender de nouveaux jeux éducatifs, etc.




## Avec spécificités locales

**À Caen, l'équipe a développé des services complémentaires, chaque atelier a des spécificités locales.**

Et là, on touche à un ensemble d'activités bien moins visibles mais pour autant essentielles à un projet républicain d'émancipation par l'Éducation. Les compétences des personnes recrutées par Canopé permettent d'accompagner des collectivités, des établissements, en démarche de co-design. C'est-à-dire, recueillir les besoins et faire des propositions en particulier sur le climat scolaire, l'aménagement des espaces de travail et d'études. C'est aussi intervenir sur le plan de formation académique, participer à une journée avec des étudiants étrangers à L'institut des droits de l'homme ou encore animer la réflexion sur les Cités Éducatives. En somme, toutes sollicitations qui requièrent de la connaissance pédagogique, de l'ingénierie de formation, avec ou sans outil numérique.

## CANOPÉ CAEN

***Corine, Delphine, Benjamin, Hervé, Gisèle, … et tous les autres personnels de réseau Canopé ont développé une culture professionnelle singulière. Ils sont mobilisés dans leurs métiers parce qu'ils y trouvent :***

- *du sens, de la créativité, de l'innovation ;*
- *de la liberté d'action ;*
- *une identité professionnelle reconnue par les partenaires ;*
- *de la reconnaissance de leurs compétences ;*
- *du plaisir à rencontrer et accompagner des communautés éducatives, des collègues ;*
- *du plaisir à valoriser autant de ressources produites par tout le Réseau, pour faire réussir les jeunes et les enfants.*




# Pourquoi Réseau Canopé est-il en danger ?

***Depuis plusieurs années, des rumeurs régulières sont venues entourer le réseau Canopé. Loi de finances après loi de finances, une baisse continue des plafonds d'emploi de l'opérateur et de ses moyens est constatée. En juin 2019, les rumeurs de démantèlement se sont faites de plus en plus insistantes jusqu'au jour où le conseil d'administration de fin décembre est venu officialiser une nouvelle réorganisation du réseau. Des annonces de la tutelle ministérielle sont venues déstabiliser Réseau Canopé.***

## Scénarios du MENJ

**La mission nationale :** Canopé sera l'opérateur de formation continue en ligne, avec le support de *M@gistere*. Canopé devra créer et animer une plateforme de valorisation des ressources produites par les enseignants.

**Le Réseau :** les ateliers Canopé renforceront les équipes de formation continue sous l'autorité des Recteurs, tout en gardant leurs espaces physiques, de tiers lieux éducatifs. *« Ils sont appelés à devenir les labs des Rectorats »*, a précisé le DGESCO.

### L'UNSA Éducation active avec les personnels Canopé

***L'UNSA Éducation agit depuis des mois auprès des décideurs, audience après audience, pour défendre les personnels et porter un message de soutien et de reconnaissance du Réseau Canopé.***

*Il doit demeurer un acteur incontournable du développement professionnel des acteurs de l'éducation. Le réseau assure une mission de service public, et apporte une grande singularité dans l'offre de formation, par sa capacité à innover, à prendre en compte les besoins des équipes, à répondre de manière agile, originale et pertinente à chaque demande. Le réseau est clairement reconnu par ses usagers comme partenaire dynamique et de qualité. Ces qualités ne sauraient être dissoutes dans des services de Rectorat.*

***Il est indispensable de trouver le schéma d'organisation et d'administration qui permettra de conserver cette singularité.***

Les transformations encore en arbitrage, soumise à concertation avec les représentants des personnels.

Les Directions Territoriales (sans les ateliers) : 2 scénarios sont proposés par la DGESCO. Première possibilité: elles seraient attachées au siège national, organisées en pôles de compétences, au service de la production de ressources de formation en ligne. Dans l'autre scénario, elles seraient rattachées aux rectorats, comme les ateliers.

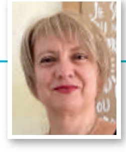
## Concertations engagées

Finalement, après un mois de mobilisations des personnels du réseau, soutenus par l'UNSA Éducation et ses syndicats, un cycle de concertation est programmé. Il était temps! Nous avons interpellé le ministère sur ce processus de réorganisation enclenché qui ne tenait pas compte de l'insécurité généré chez les personnels.

**Nous interviendrons lors de la concertation autour des 4 thématiques retenues :** le recentrage des missions, l'organisation territoriale, le modèle économique, l'accompagnement lié aux ressources humaines. Les arbitrages seront rendus en avril.









# Décrochage scolaire : parlons de persévérance

***Ce concept de « persévérance scolaire » se définit comme un ensemble de mesures visant à aider les élèves à poursuivre leur scolarité et leur formation. Et ce, jusqu'à ce qu'ils obtiennent les qualifications nécessaires à leur insertion professionnelle. Cela s'inscrit pleinement dans la lutte contre le décrochage scolaire qui reste une priorité pour l'École : on vise à réduire la proportion de jeunes quittant prématurément le système éducatif.***

Cette notion de persévérance scolaire permet de s'inscrire dans une démarche de mobilisation des élèves, de les encourager et d'écouter leurs aspirations. Nous sommes au cœur des démarches coopératives et collaboratives défendues par l'UNSA Éducation. Nous considérons que les enfants et les jeunes doivent être acteurs des démarches éducatives.




## La semaine de la persévérance scolaire : des actions dans les académies

**Dans plusieurs académies, une semaine de la persévérance scolaire est mise en œuvre pour sensibiliser tous les acteurs à la lutte contre le décrochage.** L'objectif est de valoriser les actions développées tout au long de l'année scolaire en faveur de « *l'accrochage scolaire* ». Cette semaine valorise les dispositifs mis en place par les équipes éducatives pour améliorer le climat scolaire, adapter les pratiques pédagogiques ou encore développer la coopération entre élèves. **C'est l'occasion d'apporter un soutien aux jeunes et de les rendre acteurs :**

- **du 20 au 24 janvier**, l'académie d'Amiens a organisé sa 5e édition avec un panel de projets : organisation de journées d'intégration, atelier estime de soi, des ateliers parents-enseignants (cuisine, atelier scientifique, créations manuelles...) ;
- **à Créteil**, la 6e édition aura lieu du 30 mars au 4 avril. Un thème est à l'honneur : « *climat scolaire, sentiment d'appartenance et ouverture du champ des possibles* » ;
- **autre exemple** : l'académie de Clermont-Ferrand qui propose aux écoles et établissements un concours d'affiche lors de la semaine du 23 au 27 mars. L'objectif est de faire réfléchir les élèves autour de la question de la persévérance et des formes qu'elle peut prendre au quotidien.


Hawa sall
@sall_hawa
hawa.sall
@unsa-education.org





# L'extrême droite : un danger mortel pour la démocratie

***Un événement politique majeur s'est déroulé en Thuringe (Allemagne) il y a quelques semaines : l'extrême droite a appuyé l'élection d'un dirigeant issu de la droite. Angela Merkel a aussitôt dénoncé une telle alliance, ce qui a provoqué une cassure politique. Cela montre que l'extrême droite parvient à bousculer les équilibres politiques en l'Allemagne ou ailleurs. On peut craindre une situation identique en France, où le Rassemblement national a déjà une forte audience. C'est pourquoi, pour l'UNSA Éducation, il y a urgence à comprendre, à répliquer et à agir face à l'extrême droite.***

**Il est difficile de définir simplement ce qu'est l'extrême droite mais on peut retenir plusieurs constantes pour la caractériser.** Ce courant est situé le plus à droite dans l'espace politique, et il a une attitude hostile envers la démocratie constitutionnelle. Son idéologie obéit à des principes simples : l'attraction pour un ou un·e chef·fe, le rejet de la modernité, l'exclusion de plusieurs catégories sociales, le rejet des étrangers et l'affirmation d'un nationalisme exclusif. La traduction en actes de ces idées implique l'affaiblissement de la démocratie sociale, et donc des syndicats, la restriction de l'État de droit et la limitation des libertés individuelles. Le rejet de l'autre passe aussi par un racisme parfois violent et la préférence nationale, ainsi qu'une vision traditionaliste du monde.

Marine Le Pen n'accepte pas la classification du Rassemblement national à l'extrême droite. Ce n'est pas une nouveauté car aucun mouvement n'a jamais apprécié d'être positionné ainsi sur l'échiquier politique. Il faut dire qu'historiquement ce courant politique s'est montré en totale opposition à la démocratie, comme l'expérience du régime de Vichy le montre, seule période où l'extrême droite était au pouvoir. On assiste donc depuis plusieurs années à une tentative de « *dédiabolisation* » du RN en France : réappropriation d'idées venant de la gauche, lissage des propositions et des comportements. La référence au peuple est aussi déterminante, ce qui fait qu'on a tendance à confondre de plus en plus l'extrême droite et le populisme.

Le populisme est avant tout anti-élite et anti-pluraliste. Mais les organisations s'en réclamant ne sont pas toujours des partis protestataires ou d'extrême droite. Avec un discours simple, les populistes se posent volontiers en victimes du système et ils souhaitent sortir du clivage gauche/droite. Le Rassemblement national veut surfer sur cette vague, mais il est préférable dans son cas de parler de national-populisme.

Il ne faut pas confondre l'extrême droite incarnée en France par le RN avec d'autres extrêmes politiques. On a, il est vrai, assisté depuis la crise des « *gilets jaunes* » à un développement des actes de violence dans la vie politique et sociale, mais l'ordre républicain a su y faire face. L'extrême gauche, quant à elle, n'a pas pour ambition de détruire la démocratie sociale et notre république. Il est donc crucial en ces temps troublés de ne pas faire le jeu du RN : cibler l'extrême droite comme le danger principal pour notre démocratie actuelle est un enjeu majeur.

**L'UNSA Éducation reste et restera mobilisée pour contrer cette menace.**



Benoît Kermoal
@enklask1
benoit.kermoal
@unsa-education.org









# Journée internationale des droits des femmes : agir et éduquer

***Le 8 mars est célébré dans de nombreux pays à travers le monde.***

***Journée reconnue par toutes et tous, l'ONU a choisi pour thème cette année***

**« Je suis de la Génération Égalité : levez-vous pour les droits des femmes ».**

**C'est l'occasion pour l'UNSA Éducation de faire le point sur les valeurs que notre Fédération défend, les avancées et les luttes qu'elle mène en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**.

Reconnue grande cause nationale depuis 2017, certain·es seraient tenté·es de dire qu'on parle presque trop d'égalité des sexes et qu'en la matière les progrès sont déjà réels. Mais c'est sans doute bien tout le paradoxe de ces dernières années.

En effet, l'acquisition des droits n'est pas irréversible, ce qui faisait dire à Simone de Beauvoir de ne pas oublier : *« qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. »*

Or, citer quelques chiffres clés significatifs tous les ans à la même date et les avoir en tête (discrimination à l'embauche, inégalités de salaires, écarts de pension, violences sexistes et sexuelles) ne suffit pas à enrayer les inégalités, tout comme crier au feu n'a jamais éteint aucun incendie…

La réalité fait que, aujourd'hui, malgré toutes les politiques publiques mises en place, aucun pays ne peut affirmer avoir atteint l'égalité des sexes : dans le monde, les écarts de salaires sont en moyenne de 23 %, 24 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 1 femme sur 3 subit des actes de violence physique ou sexuelle à un moment donné de sa vie.

La forte mobilisation mexicaine du mois dernier suite au féminicide atroce d'Ingrid Escamilla, 25 ans, tuée et dépecée par son conjoint en est la représentation la plus brûlante dans un pays où chaque jour 7 femmes sont tuées.

C'est pourquoi, pour l'UNSA Éducation, il faut agir et éduquer.

Dernièrement, une étude de la revue scientifique *Sex Roles* mettait en évidence que dès 4 ans les enfants associaient pouvoir et masculinité.

Une preuve, s'il en fallait, de la prégnance des stéréotypes sexistes dans nos sociétés ce qui exige dès le plus jeune âge un travail de déconstruction.

Il est donc primordial d'éduquer très tôt à l'égalité car si les enfants sont exposés à de nombreux discours sur le droit à l'égalité, dans les faits, ces discours sont très souvent démentis.

Ainsi, parce que l'égalité entre les femmes et les hommes ne s'improvise pas et qu'elle est une priorité pour notre Fédération, l'UNSA Éducation vous renseigne et vous sensibilise toute l'année sur des études, des actions, des formations… avec pour objectifs de faire changer les mentalités et de rendre réelle l'Égalité femme-homme.

**Alors femmes et hommes, levez-vous pour l'égalité avec l'UNSA Éducation et retrouvez tous nos articles dès à présent sur le site et ce récapitulatif : *www.unsa-education.com/8-mars-defendre-les-droits-des-femmes-toute-l-annee* ainsi que notre rubrique dédiée sur la chaîne Youtube UNSA Éducation avec des interviews d'expertes et experts.**



@carineaoun1
carine.aoun-boudot
@unsa-education.org





# Municipales : l'environnement grand gagnant ?




**_Pour les élections municipales (15 et 22 mars), la défense de l'environnement et l'écologie se sont invitées dans presque la totalité des programmes électoraux._**

**_Réussir la transition écologique est dorénavant une préoccupation majeure pour l'opinion. Comment réussir ce virage « vert » à l'échelle locale ? L'UNSA Éducation fait le point pour mieux comprendre les enjeux dans nos territoires._**

**Un récent rapport du ministère de la transition écologique et solidaire a établi que 60% de la population française est actuellement vulnérable face à des risques climatiques majeurs.**

Inondations, submersions marines des littoraux, érosions côtières, canicules et feux de forêts sont les phénomènes les plus à craindre. L'augmentation continue des températures, due en particulier aux émissions de gaz à effet de serre, fragilise plus largement l'ensemble des territoires.

On pense parfois à tort que les mesures pour réussir le virage écologique doivent se prendre à l'échelle des États ou des grandes entreprises transnationales.




*Le guide de l'ADEME « Demain mon territoire. Idées et solutions ».*
***www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/demain-mon-territoire-complet_010970.pdf***

*Le kit de Reporterre pour aider les maires (et les citoyens) à devenir écolo.*
***https://reporterre.net/Exclusif-le-kit-de-Reporterre-pour-aider-les-maires-et-les-citoyens-a-devenir-ecolo#FICHES***

C'est une erreur : le GIEC a établi que 50 à 70 % des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique doivent se faire à une échelle locale ! C'est pourquoi les candidat·es aux municipales s'intéressent tout particulièrement aux enjeux environnementaux.

Afin d'éviter des mesures gadgets ou le *greenwashing (« verdissage »)*, celles et ceux qui postulent au conseil municipal des 36 000 communes françaises, mais aussi les citoyen·ne·s, disposent de plusieurs guides d'information. Nous en signalons plus particulièrement deux, qui offrent des conseils de bonnes pratiques et des données sur le virage écologique. L'ADEME propose un document *« Demain mon territoire. Idées et solutions… »* qui est un outil complet sur les mesures à prendre pour préserver l'environnement à l'échelle locale.

Le média indépendant *Reporterre* a également créé un kit pour aider les maires et les citoyen·ne·s à devenir plus respectueux de l'environnement. Ces deux guides sont très riches, et permettent à la fois de comprendre les enjeux à l'échelle mondiale, et de savoir comment agir à l'échelle locale pour faire face au changement climatique. Nous vous en conseillons vivement la lecture, afin d'essayer ensuite de mettre en pratique les bonnes idées proposées. Car défendre notre planète et notre avenir climatique, c'est l'affaire de toutes et tous.

**L'UNSA Éducation s'est engagée pour favoriser une transition écologique juste et équitable, car l'avenir n'attend pas !**


Benoît Kermoal
@enklask1
benoit.kermoal
@unsa-education.org








# Plan de lutte contre le séparatisme

***Le 18 février dernier, à Mulhouse, le président de la République a présenté un plan de lutte contre le « séparatisme islamique, mais sans pour autant stigmatiser les musulmans de France ».***

**Parmi les mesures fortes, Emmanuel Macron a notamment annoncé que la France allait cesser d'accueillir des *« imams détachés »* envoyés par d'autres pays, comme la Turquie et l'Algérie.**

Il a également affirmé qu'il serait mis fin à l'accueil des *« psalmodieurs »* reçus chaque année durant la période du ramadan. Le président de la République a, en outre, précisé que la lutte contre les *« influences étrangères »*, devait aussi se faire à l'École.

Pour cela, le chef de l'État a affirmé vouloir transformer le dispositif de cours facultatifs en langues étrangères dispensés par des enseignants désignés par les gouvernements d'autres pays (ELCO) en enseignements internationaux en langues étrangères (EILE) et, ainsi, supprimer concrètement le dispositif ELCO à la rentrée scolaire. Or, cette décision a été prise en 2016… et les ELCO ont donc déjà commencé leur évolution vers le dispositif EILE.




Cette décision, prise en 2016, l'avait été car les ELCO étaient soupçonnés d'accueillir des enseignants, nommés par les ambassades, dont les pratiques pédagogiques et les valeurs étaient en opposition avec celles de l'École.

Pour l'UNSA Éducation, le séparatisme doit aussi être combattu en d'autres *« lieux »*, dans certaines écoles hors contrat où l'omniprésence de la religion est réelle ! Et il ne s'agit pas que d'écoles musulmanes mais bien d'écoles catholiques, juives, qui utilisent le religieux pour se soustraire aux lois de la République et imposer leur organisation communautariste.

Mais le séparatisme doit aussi être combattu dans les écoles privées qui accueillent deux fois moins de boursiers que dans les Écoles publiques.

**Pour l'UNSA Éducation, les pouvoirs publics doivent mener une politique qui combatte le séparatisme scolaire et social et en même temps donner à L'École les moyens de remplir une mission cruciale pour notre République : émanciper les citoyens et les citoyennes !**



*Karine Autissier*
@KAutissier
karine.autissier
@unsa-education.org







# L'origine sociale des élèves

***Le système éducatif français s'est fondé sur la croyance en l'abolition des frontières sociales, c'est « l'École sanctuaire ».***

***Pour autant, un grand paradoxe le traverse : ouvert à tous et élitiste. De fait, l'École est dans le social, elle concourt activement à sa reproduction. Loin de corriger les inégalités, elle les aggrave, malgré des décennies de politiques « donnant plus à ceux qui ont moins ». Alors l'École est-elle puissante ou en grande faiblesse face à l'origine sociale des enfants, des jeunes ? C'est la question posée dans cet ouvrage collectif, avec des réponses issues de recherches récentes.***

***Entretien avec Patrick Rayou.***

### La collection « *Mythes et Réalités* » s'attaque aux lieux communs. Quels sont-ils concernant l'origine sociale des élèves ?

C'est ce qui soutient l'architecture du livre : deux mythes contradictoires. D'une part, la sociologie critique a bien montré que le poids des origines sociales est extrêmement fort sur le devenir des carrières, des réussites des citoyens. Premier mythe, l'École n'y peut rien, la reproduction sociale est la plus puissante. Les enquêtes internationales ont bien mis en lumière la particularité de la France en ce domaine. À l'inverse, l'idée que l'école peut tout, persiste. Il suffirait de standardiser son offre. L'École républicaine a intégré tous les futurs citoyens sur tous les territoires, et l'idée s'est répandue que chacun par la force de son mérite pouvait y réussir.

### Quelles questions éducatives sont posées à travers la prise en compte de l'origine sociale des enfants, des jeunes ?

Si on se place du point de vue de l'opinion commune voire du politique, la question est centrée sur l'égalité des dotations, la gratuité des inscriptions par exemple. Cependant, l'universalité d'accès ne signifie pas forcément le succès. Il y a en France une polarisation sur l'accès aux études qui est bien moins regardante sur les conditions réelles d'étude. Si on entre par la pédagogie, les programmes, l'orientation, là on touche à des mécanismes plus fins, moins perceptibles mais qui jouent des rôles déterminants dans une école qui « *s'élitise* » de plus en plus.

### Que peut-on dire aujourd'hui de la démocratisation scolaire ?

C'est une question encore très vive ! On garantit l'accès, on a réussi la massification du collège jusqu'à l'Université. Mais, on oublie de regarder les contenus, comme par exemple les programmes. Les curriculums restent étanches pour des élèves qui n'ont pas les prérequis sociaux pour y accéder. En ce sens, la réflexion commencée en 2015 sur le socle commun mériterait d'être approfondie, partagée.

### Résultats et origine sociale des élèves sont corrélés, c'est ce qui conduit à mener les politiques du « *donner plus à ceux qui ont moins* ». Pourquoi n'est-ce pas suffisant ?

Certaines origines sociales prédisposent à rentrer dans les canaux de l'école parce que ces catégories en maitrisent les codes. Il y a une manière particulière d'apprendre à l'école, il ne suffit pas de plonger un individu dans le savoir pour qu'il en ressorte transformé. C'est ce que Julien Netter, appelle le mythe de la souris verte. C'est bien la question de l'accompagnement pédagogique et éducatif qui va faire toute la différence, et elle est très peu posée. Finalement, donner plus, oui mais surtout donner mieux !

### Quelles pistes d'actions ouvrent les recherches récentes ?

Il y a un aspect important qui est la question du « *transport du travail des élèves entre l'école et la maison* ». On parle ici de l'autonomie des élèves, jusqu'à l'Université, du travail personnel à consentir pour réussir,







au-delà de la salle de classe ou de cours. Cette prise en charge de soi est très bien réalisée dans certains milieux sociaux, dans lesquels on a l'habitude de « *scolariser* » les expériences de la vie. On parle de « *pédagogisation* » de la vie quotidienne. C'est aussi en dehors du cadre scolaire, que les enfants, les jeunes ont besoin d'aide pour diagnostiquer ce qui ne va pas, faire refaire, intégrer les bons gestes intellectuels.

## Quelle place une fédération syndicale peut-elle prendre dans ces actions ?

Déjà, les organisations syndicales prennent leur place en œuvrant pour la reconnaissance des personnels. On amène difficilement des professions à réfléchir si elles se sentent déconsidérées, si les emplois sont précarisés, si la formation est faible. D'autre part, il me semble que la réflexion pédagogique et éducative peut davantage se développer dans les organisations syndicales. Une piste prometteuse pour moi, est d'encourager les recherches collaboratives. Les professionnels ne reconnaîtront des constats, des changements à opérer que s'ils ont été eux même impliqués dans leur émergence. Et ce pour l'ensemble de la communauté éducative, c'est là tout l'intérêt d'une fédération, qui peut casser la division du travail éducatif, en faisant réfléchir et travailler les différents métiers, et en y incluant les parents.


*Béatrice Laurent*
@Beaunsaeduc
beatrice.laurent
@unsa-education.org




**Patrick Rayou**, est Professeur des Universités émérite en Sciences de l'Éducation à l'Université Paris 8 Saint-Denis, membre du laboratoire CIRCEFT, axe ESCOL. Les travaux menés dans le cadre de cette équipe visent à étudier et mieux comprendre le renouvellement des processus de production des inégalités sociales et sexuées en matière de scolarisation et d'accès aux savoirs et aux modes de travail intellectuel. Il a dirigé cet ouvrage qui donne la parole à Yves Alpe, Stéphane Bonnery, Marie-Sylvie Claude, Marie-Noëlle Dabestani, Vincent Dupriez, Séverine Kakpo, Julien Netter, Stéphanie Rubi, Elise Tenret, Agnès Van Zanten, toutes et tous universitaires, en France ou en Belgique.

***L'origine sociale des élèves*.**
*Éditions Retz*.








# Le numérique va-t-il prendre ma place ?

***Il y a quatre ans, dans le manifeste* « Oxygène(s) » *nous évoquions les mutations du monde et particulièrement le nouveau rapport au monde du travail, provoqué entre autre par le développement du numérique. Nous écrivions ainsi, que* « même si elles ne peuvent toutes être anticipées, les évolutions en cours conduisent également à envisager que nombre de métiers d'aujourd'hui devront se transformer, voire même disparaître et qu'inversement les métiers de demain sont encore pour beaucoup à inventer. Ces mutations nécessiteront d'être accompagnées. »**

**Si l'interrogation de la machine remplaçant le professeur revient régulièrement mais semble une crainte ou un fantasme encore éloignés, de nombreux travaux étudient la place du numérique et son incidence sur l'enseignement et les évolutions des missions des enseignants.**

Mais qu'en est-il de l'impact sur les autres métiers du champ scolaire : administratifs, CPE, chefs d'établissement par exemple ?

C'est ce que nous avons cherché à mieux connaître à travers une étude que le Centre Henri Aigueperse-UNSA Éducation a confié à l'IRES et à l'ORSEU. Plusieurs éléments sont ainsi à mettre en évidence.

Tout d'abord, les transformations liées au numérique sont seulement en cours et loin d'être totalement abouties. Dans la majorité des cas, elles entraînent actuellement des modifications dans l'accomplissement des tâches, dans les conditions de travail et la gestion du temps mais ne se traduisent pas par des suppressions de postes ou de métiers.

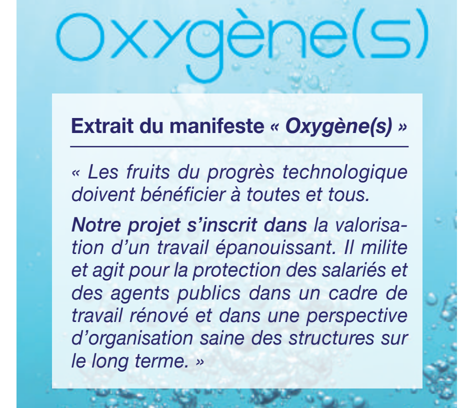
En appliquant la grille de lecture proposée dans le tableau *[ci-dessous]* à l'Éducation nationale, le constat relève d'avantage d'un remplacement (substitution) d'outils ou de procédures anciennes par la logique numérique visant des améliorations que de véritables transformations.

Cela impliquent deux écueils majeurs dont il faut se prémunir.

Le premier consiste à imaginer que les applications numériques fonctionnent toutes seules, alors que, de fait, elles nécessitent des personnels avec des compétences spécifiques. Ceci a un impact non négligeable dans la gestion des ressources humaines, dans les plans de formations et de recrutement, voire dans le contenu des concours et à terme dans la redéfinition des métiers.

Le second est un défaut d'anticipation. La transformation numérique entraîne en effet (comme le montre le tableau), au-delà des évolutions des métiers, des modifications dans les relations avec les usagers, de nouveaux modes de coopération et des redéfinitions mêmes des structures et des services et donc de leur gouvernance. Là, encore formation et accompagnement sont indispensables.

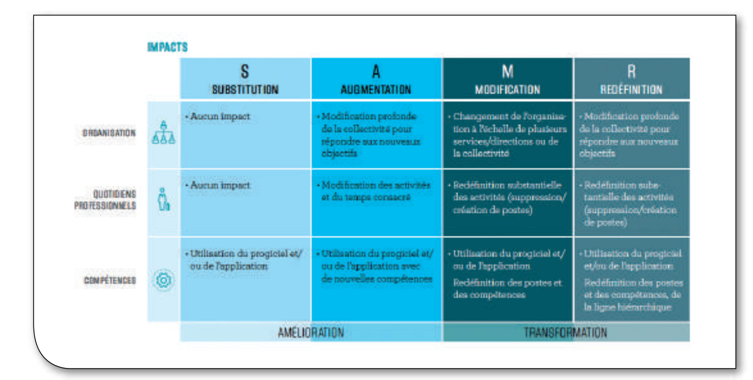
**Or le constat est que l'Éducation nationale comme de nombreux ministères est loin de prendre en compte cette dimension.**




**Extrait du manifeste « *Oxygène(s)* »**

*« Les fruits du progrès technologique doivent bénéficier à toutes et tous.*

***Notre projet s'inscrit dans** la valorisation d'un travail épanouissant. Il milite et agit pour la protection des salariés et des agents publics dans un cadre de travail rénové et dans une perspective d'organisation saine des structures sur le long terme. »*



IMPACTS

| | S<br>SUBSTITUTION | A<br>AUGMENTATION | M<br>MODIFICATION | R<br>REDÉFINITION |
|---|---|---|---|---|
| ORGANISATION | • Aucun impact | • Modification profonde de la collectivité pour répondre aux nouveaux objectifs | • Changement de l'organisation à l'échelle de plusieurs services/directions ou de la collectivité | • Modification profonde de la collectivité pour répondre aux nouveaux objectifs |
| QUOTIDIENS PROFESSIONNELS | • Aucun impact | • Modification des activités et du temps consacré | • Redéfinition substantielle des activités (suppression/ création de postes) | • Redéfinition substantielle des activités (suppression/création de postes) |
| COMPÉTENCES | • Utilisation du progiciel et/ ou de l'application | • Utilisation du progiciel et/ ou de l'application avec de nouvelles compétences | • Utilisation du progiciel et/ ou de l'application<br>Redéfinition des postes et des compétences | • Utilisation du progiciel et/ou de l'application<br>Redéfinition des postes et des compétences, de la ligne hiérarchique |
| | AMÉLIORATION | | TRANSFORMATION | |

Denis Adam
@denisadamunsa
denis.adam
@unsa-education.org





